

Charte de l'AEP du grésivaudan

Cette charte a pour objectif d'être une référence pour l'ensemble des participants à l'aumônerie en présentant les objectifs qui sont visés et les moyens utilisés.

L'aumônerie est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, elle a pour objet de favoriser la formation humaine et spirituelle des enfants et adolescents qui en seront les membres actifs.

Les objectifs

L'Aumônerie Catholique de l'Enseignement Public du Grésivaudan accueille les jeunes collégiens et lycéens et leur permet de

- **Vivre l'évangile** en partageant des moments conviviaux, des temps d'échange, de partage et de réflexion.
- **Connaître la parole** du Christ et l'importance du message de l'église.
- **être actifs** et engagés dans l'avenir de l'église.

Les jeunes sont accompagnés dans leur parcours de foi en leur permettant de vivre les sacrements ou temps forts comme le baptême, la première communion, profession de foi et la confirmation, avec l'aide ou le soutien de l'équipe de préparation ou du prêtre.

- profession de foi et confirmation sont proposés aux jeunes et préparés par les animateurs du niveau avec l'aide du prêtre.
- baptême et première communion: préparés au sein de la paroisse, le groupe de l'aumônerie entoure et soutient le jeune dans sa démarche.

Les temps de rencontres sont l'occasion de répondre à leurs attentes sur ce qu'ils peuvent apporter à l'Eglise et à notre société dans leur vie quotidienne par leur engagement dans la solidarité, l'Eglise, les services et l'ouverture aux autres.

Nous souhaitons cette aumônerie accueillante, dynamique et fraternelle

La composition de l'aumônerie

Le Bureau

Il assure la partie administrative et législative de gestion de l'association,

Il est un appui (soutien) pour les animateurs

Il exécute les décisions prises à l'AG

Il est garant du bon fonctionnement de la vie de l'association et assure la coordination et la cohérence de projets entre les différents niveaux et en lien avec l'aumônier.

Il organise des réunions régulières d'échanges, de conseils et de formation avec les animateurs.

Il travaille en collaboration avec l'aumônier

Il est garant du respect de la charte. Il doit respecter et faire respecter les réglementations en vigueur liées à l'encadrement des jeunes et au livret diocésain "lutter contre les abus", ...

Il est composé au minimum d'un(e) président(e), d'un(e) trésorier(e), d'un(e) secrétaire.

Le bureau se réunit régulièrement.

Les animateurs

En charge d'un groupe, il accompagne les jeunes dans leur parcours pour les aider à trouver leur place dans la société et la communauté chrétienne. Il est bienveillant et à l'écoute des jeunes.

Il s'inscrit dans le projet pédagogique et la vie de l'aumônerie (réunion d'animateurs, temps forts, pastorale des jeunes), du diocèse et de l'Eglise. Il respecte la charte de l'aumônerie.

Il a accès à la formation pour mener à bien ses missions pédagogiques et spirituelles. Il est force de proposition pour la vie de l'aumônerie (propositions de thèmes de formations, de temps forts,...)

Il est responsable et vigilant au bon fonctionnement du groupe.

Le référent de niveau: il fait le lien entre le groupe et les projets de l'aumônerie, il coordonne les actions et les séances; Il assure et élabore le projet de l'année. Il transmet les informations aux parents. Il s'assure du suivi des inscriptions de son groupe.

Soucieux de la transmission, il garde une trace de la séance et s'engage à transmettre aux nouvelles équipes de ce qu'il s'est passé dans l'année.

Il respecte les réglementations en vigueur pour l'organisation des temps forts et des pèlerinages.

L'aumônier

Il est désigné par le diocèse

Il est une ressource et une force de soutien pour les animateurs et les jeunes.

Il se rend disponible sur les temps de rencontre et/ou de préparation.

Il peut être sollicité pour une présence lors d'animations (séances, we, pèlerinages)

Il est responsable de la préparation et de la réalisation des sacrements

Les parents

Ils accompagnent et soutiennent la démarche d'engagement de leur enfant au sein de l'aumônerie.

Ils s'engagent à un rôle actif dans le lien avec les animateurs et les membres du bureau (répondre aux mails et aux sollicitations).

Ils adhèrent à la charte, aux moyens de communication utilisés par les animateurs pour entrer en contact avec les jeunes et aux actions pédagogiques mises en place par les animateurs.

Ils s'engagent à répondre favorablement aux sollicitations de l'aumônerie par un témoignage, une aide matérielle, un soutien (logistique ou animation) lors des séances, l'accompagnement aux sorties, aux temps forts, en fonction de leurs talents ou de leur disponibilités.

Les jeunes

L'aumônerie accueille les collégiens et lycéens du public et privé, croyants ou non, chrétiens ou non, dans un esprit d'ouverture.

L'accueil de tous se fait dans un climat de respect mutuel, l'aumônerie se voulant un lieu éducatif, familial, sécurisant et stimulant.

Les jeunes sont invités à lire et à signer la charte de l'aumônerie lors de l'inscription au début de l'année.

Ils s'engagent à répondre aux sollicitations des animateurs et à être présent aux séances et aux messes proposées.

Ils respectent les règles de vie dans son groupe et le projet éducatif.

Les moyens

L'année est construite autour d'un thème qui permet d'associer temps de réflexion et engagements concrets (collectes pour les Bébés du Coeur, la banque alimentaire, actions de solidarité avec les SDF,...) amenant les jeunes à s'affirmer dans leur vie chrétienne et grandir dans la Foi.

L'année s'articule autour de:

- Séances périodiques, mensuelles recommandées, à ajuster selon les besoins, s'appuyant sur nos 5 "essentiels" :
 - a. L'Adoration (temps de prières et/ou temps spirituels),
 - b. La Fraternité (échanges, partages, accueil, dans le groupe et hors du groupe),
 - c. La Formation (topos, témoignages, éclairages, interventions extérieures d'experts, rencontres inter-religieuses, temps bibliques,...),
 - d. Le Service (actions de solidarité, animation des messes),
 - e. L'Évangélisation (être témoin de sa foi, inviter d'autres jeunes aux réunions ou au café du lundi, écrire un article pour le St Eynard magazine,...)
- La préparation des jeunes aux sacrements et à leurs étapes de vie d'Église: Profession de Foi, Confirmation notamment. L'aumônerie pourra accompagner les jeunes qui demanderaient le baptême ou la première communion au sein du groupe ou les orienter vers des groupes de préparation paroissiaux;
- Des temps forts :
 - a. Organisés par l'aumônerie elle-même, moments conviviaux et spirituels au niveau local: week-end de rentrée, fête de l'aumônerie, fête de Noël, pèlerinages (Turin,

Assises, Rome, Lourdes, Terre Sainte, Taizé), retraites, sorties “à thème” par niveau (neige, rando, barbecue, ...);

b. Organisés au niveau de la Pastorale locale ou diocésaine: pèlerinage des 5èmes, Ephata, pélé VTT et Biblicisme, parcours affectivité,...

- La participation aux messes des jeunes: préparation liturgique, animation, ...
- Des actions de solidarité et de Services des plus fragiles, des plus pauvres:
- Le “café du lundi” pour les lycéens;

Les ressources

Les groupes ont accès

- au local dédié du 6, place des Tuileaux à Meylan, aux salles paroissiales de la paroisse St Matthieu du Saint-Eynard;
- au matériel pédagogique: vidéoprojecteur, écran, trousse pédagogique, paper board, whiteboard, microphone,...)
- aux documentations pédagogiques (Ephata Box, bibles, Youcat, sites divers (diocèse,...) et transmissions des autres années
- à un groupe de discussion pour le partage et la transmission d’informations

Les liens

L'aumônerie est en lien:

- avec la paroisse St Matthieu du Saint-Eynard, et notamment la pastorale des jeunes de la paroisse;
- avec le pôle jeune du diocèse, notamment pour les pèlerinages
- avec les familles.

Le financement (cotisations) et dépenses

L'aumônerie demande une participation pour son fonctionnement général à chaque participant sous la forme d'une cotisation annuelle d'adhésion à l'association. Il peut être demandé une participation financière complémentaire pour couvrir les frais des temps forts et des pèlerinages.

Les dépenses:

- La cotisation ou la participation aux frais ne doivent pas être un frein à la participation d'un jeune: une aide aux familles peut être accordée sur demande;

- L'aumônerie peut prendre en charge les frais de matériels divers pour l'animation des séances;
- L'aumônerie prend en charge le coût financier des activités de temps forts (y compris celles proposées par le diocèse) du ou des animateurs référents du groupe, hors coût des repas;
- L'aumônerie prend en charge forfaitairement le coût financier des activités (y compris celles proposées par le diocèse) du ou des parents accompagnateurs du groupe hors coût des repas dans la limite d'1 parent pour 10 jeunes. Au delà, le coût sera réparti entre les parents accompagnateurs;
- L'aumônerie prend en charge le coût financier des animateurs et parents qui accompagnent au we de rentrée hors coût des repas.
- L'aumônerie prend en charge la part du prêtre accompagnateur en complément de la participation de la paroisse ou du diocèse.